Newsletter sur la Coopération Mondiale

CIAS
Conseil International d'Action Sociale

Novembre 2016

La présente édition de la Newsletter sur la coopération mondiale poursuit son tour d'horizon des activités régionales des organisations affiliées au CIAS et présente des informations relatives aux événements importants ayant récemment eu lieu dans la région d'Asie du Sud-est et Pacifique. Le thème de cette édition porte sur les messages majeurs du Forum ONG-OG sur l'action sociale et le développement, qui a récemment eu lieu dans la région, en particulier sur les recommandations du Forum.

La Newsletter met en avant un autre enjeu majeur des politiques sociales, à savoir les actions actuelles menées pour répondre aux problèmes en matière de santé mentale dans la région, et l'importance que les familles peuvent avoir à cet égard.

Nous publions également des informations concernant l'initiative récente de l'Union Interparlementaire visant à faire progresser les réformes réceptives à la question du genre dans les parlements.

Sergei Zelenev, Directeur exécutif du CIAS et rédacteur de la Newsletter sur la coopération mondiale

suite page 2

ZOOM

Le CIAS région Asie du Sud-est et Pacifique participe au 11e Forum des ONG-OG de l'ASEAN sur l'action sociale et le développement social 2

Traiter les problèmes relatifs à la santé mentale dans la région d'Asie Pacifique 5

suite de la page 1

Le CIAS région Asie du Sud-est et Pacifique participe au 11e Forum des ONG-OG de l'ASEAN sur l'action sociale et le développement social

Les responsables et membres du CIAS région Asie du Sud-est et Pacifique (ASEP) ont participé au Forum annuel qui s'est tenu le 26 septembre à Djakarta en Indonésie sur le thème *Renforcer le développement de l'action sociale en fixant une vision commune pour l'ASEAN 2025*. Le forum est devenu une importante plateforme pour discuter des enjeux les plus graves du développement socio-économique, des politiques sociales et du mix social de la région, permettant ainsi une comparaison des outils politiques et des résultats au niveau social.

Des délégations issues des dix pays membres de l'ASEAN et des représentants des 21 organisations de la société civile de la région ont assisté au Forum : il a permis aux participants d'échanger leurs points de vue à propos des approches politiques les plus à même de réduire l'insécurité et de développer la résilience. Le CIAS-ASEP est régulièrement invité par le Secrétariat de l'ASEAN à participer à l'événement. Les participants du gouvernement et ceux des ONG basées dans les pays de l'ASEAN en ont profité pour réfléchir ensemble aux programmes d'action sociale et de développement (ASD) à mettre en place dans leurs pays respectifs. Ils ont affiché leurs perspectives sur les enjeux et défis à venir à l'échelle nationale dans les programmes ASD, tiré des conclusions et parlé des meilleures pratiques en matière d'ASD qu'il est possible de copier et de multiplier à grande échelle, et ont discuté d'une collaboration régionale entre les Etats membres de l'ASEAN et ses partenaires afin de renforcer davantage les initiatives nationales en matière d'ASD. Les problèmes liés à la couverture de la protection sociale ont largement dominé les discussions. L'ASEAN montre son engagement par le biais de la

Membres ICSW SEAP. Régionale tenue le 25 septembre 2016 à Jakarta en Indonésie.
Permanent (De gauche à droite) : Mr Tran Ngoc Thach (*Vietnam*), Ms Emily Beridico (*Philippines*), Ms Chalermsee Chantaratim (*Thailand*) and Dr. Laila Said (*Indonesia*)
Assise (De gauche à droite): Dr Vijiraya Buasri (Thailand), Datin Paduka Khatijiah Sulaiman (Chair), Prof. Dr. Makmur Sanusi (Indonesia), Ms Nur Judy Abdullah (Brunei) & Teoh Ai Hua (Malaysia)

Déclaration de l'ASEAN sur le renforcement de la protection sociale adoptée en 2013 ; l'appel lancé aux organisations de la société civile (OSC) à participer aux processus a été, par conséquent, très apprécié et opportun.

Les pays membres du CIAS-ASEP et de l'ASEAN, en particulier le Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et le Vietnam, ont organisé la veille du Forum ONG-OG une réunion préparatoire régionale et ont formulé les recommandations suivantes :

- Perpétuer le Forum annuel ONG-OG de l'ASEAN en augmentant le nombre de participants des ONG et OSC ;
- Appeler à des approches multisectorielles et multilatérales et à des programmes basés davantage sur la communauté ;
- Soutenir des approches inclusives et fondées sur les droits afin que chacun puisse accéder à des services de protection sociale dans le cadre de la réalisation des

Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 ;

- Promouvoir la formation des capacités destinées à établir les socles de protection sociale pour la communauté et les gouvernements locaux ;
- Etablir des mécanismes de contrôle et d'évaluation pour les plans de protection sociale dans les Etats membres de l'ASEAN ;
- Allouer des ressources budgétaires à des programmes de protection sociale, en prévoyant des fonds pour des collaborations avec le secteur privé ;
- Soutenir les parties prenantes dans la promotion de l'initiative des socles de protection sociale, le renforcement des partenariats entre le gouvernement, le secteur privé, les organisations non-gouvernementales et celles de la société civile, et la communauté ;
- Faire la promotion de la Convention sur les droits des personnes âgées ;
- Développer les services sociaux pour les enfants à handicaps sévères et multiples.

Les recommandations énumérées ci-dessus ont été présentées lors du Forum ONG-OG par la Présidente du CIAS-ASEP Datin Paduka Khatijah Binti Sulaiman ; elle a également appelé à intégrer ces recommandations au document final consolidé qui sera présenté pour soumission lors de la Rencontre officielle senior sur le développement de l'action sociale de l'ASEAN (SOMSWD). De même, dans son discours de clôture, elle en a profité pour inviter d'autres Etats membres de l'ASEAN à devenir membres du CIAS-ASEP. Actuellement, l'Australie, le Brunei, les Îles Fidji, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et le Vietnam forment le groupe central actif de l'ASEP.

Président de l'ICSW Datin Paduka Khatijah Sulaiman.

Apres que chaque Etat membre de l'ASEAN a eu l'occasion de présenter ses rapports nationaux lors du Forum, les participants ont proposé un résumé présentant les défis majeurs, et ils ont adopté les recommandations finales pour le 12e SOMSWD de l'ASEAN. Le document final issu du 11e Forum ONG-OG de l'ASEAN précise que:

1. *La modernisation croissante de la société a conduit à l'émergence de risques et de défis tels que la mobilité de la main-d'œuvre, l'urbanisation et la migration du travail, qui aggravent les inégalités et l'esclavage moderne. Il est devenu impératif d'étendre la couverture de la protection sociale et d'assurer une meilleure coordination. Il est aussi important d'atteindre les groupes vulnérables spécifiques tels que les personnes âgées et les personnes handicapées, victimes de catastrophes, notamment les personnes à handicaps sévères et multiples.*

2. *L'élan de l'intégration de la communauté de l'ASEAN et le consensus mondial sur le Programme 2030 sur le développement durable ont apporté un dynamisme plus*

qu'attendu pour atteindre les plus pauvres, ceux des sociétés urbaines comme ceux des sociétés rurales, ainsi que les plus marginalisés et les plus vulnérables. Ceci rend nécessaires une couverture plus étendue pour la protection sociale, l'application de la législation, l'accès aux informations et leur dissémination pour migrer en toute sécurité ; l'augmentation des ressources humaines et physiques et des infrastructures ; et des mécanismes renforcés pour la coordination.

3. *Les Etats membres de l'ASEAN traduisent les cadres et instruments régionaux et mondiaux en lois et politiques nationales et sous-nationales, principalement dans les domaines de la protection sociale, de la promotion et de la protection des droits des personnes handicapées, des enfants et des personnes âgées. L'expansion de la perspective allant de l'action sociale vers la protection et le développement est notable. La participation accrue des organisations de la société civile devient presque une stratégie dominante dans le développement et la mise en œuvre des politiques et des programmes de protection sociale.*

Défis majeurs

Les présentations faites par les pays ont porté sur les vulnérabilités face aux catastrophes naturelles et humaines, sur les groupes marginalisés à besoins spécifiques, et sur le manque de ressources pour soutenir l'expansion des programmes de protection sociale. La limite des capacités institutionnelles a également été soulignée, tout comme les limites législatives, le manque de contrôle effectif et l'évaluation des programmes de protection sociale.

Récapitulatif des recommandations

1. *Assurer des approches inclusives afin de garantir un meilleur accès et une plus grande autonomie des groupes vulnérables et marginalisés. Il est possible d'y parvenir grâce à un contrôle étroit de la mise en œuvre des déclarations, des cadres régionaux et des plans d'actions de l'ASEAN, et grâce à une mobilisation de tous les organes pertinents de l'ASEAN. Au niveau national, les régimes à cible nationale peuvent être utilisés pour identifier efficacement les plus pauvres. Les données générées peuvent être utilisées efficacement par les agences gouvernementales adéquates.*

2. *Les Etats membres de l'ASEAN devraient saisir l'opportunité de continuer à aligner les lois et politiques nationales et sous-nationales sur les instruments régionaux et mondiaux. La transposition des lois en des politiques nationales doit délibérément inciter à la généralisation des enjeux relatifs aux personnes handicapées, enfants et personnes âgées. Plus important encore, les réformes politiques doivent tenir compte du paysage régional changeant, par exemple le vieillissement de la société qui renforce les inégalités, l'augmentation de la migration et la nécessité d'une plus grande résilience. De la même manière, il est nécessaire de renforcer la collaboration entre les ministères concernés.*

3. *Élargir et renforcer le partenariat avec les parties prenantes, notamment la participation entière des organisations de la société civile et du secteur privé, tel que mentionné dans la Déclaration de l'ASEAN sur le renforcement de la protection*

sociale. Continuer à développer les plateformes régionales existantes qui facilitent le partage des connaissances et les meilleures pratiques, ainsi que les échanges entre pairs et le regroupement des ressources. Le Forum ONG-OG de l'ASEAN fait partie de ces plateformes.

10. *Professionnaliser la pratique du travail social, les para-professionnels, les travailleurs communautaires et les praticiens des ONG, par le biais d'un apprentissage et par une formation continue des capacités. Entreprendre la formation des capacités dédiées aux socles de protection sociale pour la communauté et les gouvernements locaux, et la formation des capacités dédiées aux mécanismes de contrôle et d'évaluation destinés aux régimes de protection sociale des pays de l'ASEAN.*

11. *Allouer des ressources suffisantes pour étendre la couverture des programmes de protection sociale. Assurer la durabilité du soutien financier des programmes de protection sociale par le biais de réformes fiscales publiques, telles que l'allocation de revenus générés par les taxes sur la consommation de produits de luxe, destinés aux programmes de protection sociale.*

12. *Promouvoir l'entreprenariat social comme moyen d'intégrer le business, l'activité sociale et la protection de l'environnement.*

13. *Encourager les actions visant à protéger tous les citoyens de l'ASEAN, y compris les groupes vulnérables vivant dans les zones frontières des pays de l'ASEAN.*

8. *Encourager les ONG à être plus actives en renforçant la formation des capacités des organisations pour qu'elles assurent des services sociaux aux personnes handicapées, personnes âgées, enfants et à tous les groupes vulnérables, en partenariat avec et /ou soutenues par les organisations gouvernementales en termes de soutien financier et de loi pour la promotion.*

9. *Encourager les activités en matière d'action sociale pour atteindre les communautés socialement isolées.*

En résumé, on peut dire que le forum est devenu un espace politique utile pour plusieurs parties prenantes, notamment pour des acteurs majeurs comme les gouvernements et les organisations de la société civile, leur permettant d'exprimer leurs préoccupations et de proposer des solutions acceptables pour tous et des recommandations politiques. Alors que selon les spécificités de l'histoire nationale et des valeurs prédominantes, le rôle des ONG dans l'élaboration de l'action sociale au niveau national varie, ces dernières années, on constate un engagement plus marqué et plus actif de la part des ONG dans les activités de développement social, ce qui améliore les résultats sociaux pour la population dans son ensemble.

Traiter les problèmes relatifs à la santé mentale dans la région d'Asie Pacifique

La région d'Asie Pacifique accueille la plus grande proportion de la population mondiale et par conséquent, les personnes ayant des problèmes de santé mentale vivent pour la plupart dans des pays à bas et moyens revenus de la région. L'énorme impact des problèmes de santé mentale sur les individus et les sociétés est un sujet privilégié de

discussions au sein de la communauté scientifique, mais les individus vivant avec des handicaps psychosociologiques demeurent largement absents du développement national et régional. Les familles sont des acteurs privilégiés pour permettre une amélioration des vies des personnes en situation de handicap psychosocial, parce que l'on reconnaît la nécessité du soutien et des soins apportés par la famille dans le chemin menant vers la guérison et vers la reconstruction.

Pour souligner l'importance de la dimension familiale à cet égard, la 2e Conférence sur la santé mentale en Asie Pacifique a eu lieu les 6 et 7 octobre 2016 à Singapour, avec pour thème « Ensemble nous pouvons faire encore davantage ». Étant donné que les familles sont primordiales pour le bien-être et la santé intégrale de chaque membre, leur implication à protéger la santé mentale et le bien-être émotionnel est cruciale pour le niveau général de santé de la société.

Une priorité croissante pour le développement de la communauté

Les experts en santé mentale du monde entier considèrent qu'une personne sur quatre connaîtra un problème de santé mentale à un moment de sa vie. Les experts et plusieurs rapports avancent également que les individus vivant dans la pauvreté sont bien plus susceptibles de développer des problèmes de santé mentale, en particulier les femmes, victimes de maltraitance ou ayant peu de chances de bénéficier d'une éducation.

Les rapports de la situation sociale déclarent que très peu de personnes des pays à bas et moyen revenus de la région Asie Pacifique sont capables d'accéder à un traitement ou à un soutien en cas de problème de santé mentale. Les travailleurs du développement communautaire et les organisations de la société civile (OSC) travaillant dans le domaine de la santé mentale considèrent que le manque de financement et le manque de professionnels de santé ayant reçu une formation, ainsi que les stigmates importants associés aux maladies mentales, constituent d'importants obstacles au traitement.

Les experts en santé mentale déclarent que les stigmates et la discrimination ont de vastes répercussions sur la capacité des individus à travailler, à participer à la vie communautaire et à vivre de manière indépendante. Les familles déclarent que, si un membre est diagnostiqué schizophrène, les souffrances résultant du handicap psychosocial proviennent moins du trouble en lui-même, que de la société et certainement encore plus du système familial au sens large.
Au fil du temps, la santé mentale a été reléguée à l'arrière-plan par les familles et par les organisations de la société civile, mais grâce aux efforts d'un groupe restreint d'experts dévoués à la santé mentale, les choses commencent à changer.

Il est également notable que la santé mentale soit incluse dans les cibles et indicateurs des Objectifs de développement durable (ODD), et que les acteurs globaux et les parties prenantes commencent à en prendre note. Les agences internationales de donateurs prévoient de se consacrer davantage au thème de la santé mentale et des stigmates dans le cadre de leurs plans de développement communautaire.

Il est temps pour les familles d'agir

Faire participer les familles peut s'avérer être le moyen le plus rentable pour traiter les problèmes de santé mentale, en particulier lorsqu'il s'agit de toucher les personnes les plus pauvres et les plus marginalisées de la région. Les familles sont bien placées pour atteindre ceux qui n'auraient autrement pas accès à un traitement ou à un soutien pour combattre la maladie, parce que les stigmates trouvent généralement leurs origines dans le cercle familial. Les OSC peuvent jouer un

rôle transformatif en développant des programmes spécifiques à la santé mentale ou en intégrant la santé mentale et la famille dans les programmes existants. La récente recrudescence des catastrophes naturelles dans la région a prouvé la nécessité d'inclure l'état de santé mentale dans tous les travaux de prévention et d'urgence, de secours et de reconstruction.

A travers l'Asie Pacifique, il existe beaucoup d'exemples parlants d'ONG ayant différentes missions : renforcer les soins de santé mentale disponibles au niveau communautaire, permettre aux individus d'accéder à des moyens de subsistance ou intégrer les premiers soins psychologiques aux réactions d'urgence et à la gestion des ressources familiales.

Cependant, les familles peuvent faire davantage que ce qu'elles font actuellement ; il s'agirait surtout de faire en sorte que la maladie soit acceptée au même titre que n'importe quelle autre maladie.

Interventions majeures en matière de santé mentale

Les stratégies communautaires et de développement social, telles que réduire la pauvreté, concrétiser des besoins simples comme l'abri et la nourriture, et soutenir l'accès à l'éducation et à la santé, sont susceptibles d'avoir des répercussions positives sur les résultats en matière de santé mentale.

En tenant compte des indicateurs sur la santé mentale lors du contrôle et de l'évaluation des programmes, les OSC peuvent générer des preuves et des données vitales sur ce qui fonctionne – en indiquant les processus efficaces à copier et ceux à développer.

Garantir que les interventions soient accessibles aux personnes en situation de handicap psychosocial

Les familles devraient réaliser que les obstacles et la discrimination auxquels les personnes ayant des problèmes de santé mentale sont confrontées, en particulier ceux causés par la famille, signifient qu'ils sont moins susceptibles d'avoir accès aux programmes de développement généraux. Pour les OSC, l'engagement et l'autonomisation des familles est sans doute le moyen le plus rentable, puisque c'est le point stratégique où l'on trouve les origines de la maltraitance et de la négligence. Les familles devraient travailler avec les OSC afin d'évaluer les obstacles qui empêchent les personnes à handicaps psychosociaux d'accéder aux programmes des OSC les concernant et de mettre en pratique des mesures pour y remédier.

Les familles se font les porte-parole du changement

Beaucoup d'ONG ont regroupé leurs forces et invité les familles à développer des plans d'action destinés à établir des domaines de priorité qui aideront les partenaires du développement à réaliser les ODD. Les familles peuvent être des éléments décisifs pour mener une vie en bonne santé à tous les niveaux.

Les possibilités du programme MINDING THE MIND

1. **Les familles en général et les psychiatres, psychologues et prestataires de services sociaux en particulier**, doivent commencer de toute urgence une campagne de sensibilisation portant sur la santé mentale. Grâce à des activités en ligne par le biais de sites web, d'articles et de réseaux sociaux, et grâce à des discours, des ateliers, des lectures,

des brochures multilingues et d'autres moyens, ces professionnels doivent éduquer la communauté au sens large sur la définition exacte de la santé mentale, sur ses enjeux et sur les conséquences qu'elle a pour nous.

2. **La communauté et les dirigeants religieux pourraient faire** des présentations portant sur la santé mentale, en s'attelant à briser le tabou existant autour de cette question. Ils pourraient également proposer des présentations sur le renforcement de la relation spirituelle, en particulier en cas de stress et de difficulté. Des sujets adéquats à aborder sont la patience, la confiance en Dieu et la reconnaissance, également l'idée du partage et d'une baisse de la consommation en menant des vies simples.

3. **Les institutions de la communauté religieuses** pourraient être le premier interlocuteur vers lequel se tourner en cas de crise. Ceci vaut non seulement pour le règne spirituel mais aussi pour celui de la santé mentale. Dans la pratique, cela peut être : engager un travailleur, conseiller ou thérapeute social capable de travailler avec les dirigeants spirituels pour identifier et traiter les crises de santé mentale dans la communauté.

   Cela peut également impliquer de briser le tabou existant autour de la santé mentale dans la communauté par le biais de programmes ou de conférences et d'ateliers sur ces questions. Il faut insister sur le fait de rechercher une aide professionnelle pour les problèmes tels que le stress et la dépression. Des rapports ont indiqué que de nombreux dirigeants de la communauté, étudiants, artistes et parents ont confié souffrir de dépression mais ne pas avoir cherché d'aide professionnelle.

4. **Les écoles (semaine complète et week-end)** devraient engager d'urgence des conseillers professionnels et établir des programmes de tutorat pour enfants, qui offriraient aux écoliers une manière de faire part de leur stress ou préoccupations avec du personnel qualifié pour les aider. Si cela n'est pas possible, alors des psychiatres, psychologues et conseillers de la communauté devraient se manifester et proposer leurs services de manière bénévole, ne serait-ce qu'à temps partiel.

5. **La formation des para-conseillers** est une autre nécessité absolue. Par exemple, les enseignants, les dirigeants religieux, les jeunes et les travailleurs de la communauté, ainsi que les chefs de famille doivent recevoir une formation par un séminaire spécifique ou un atelier pour repérer les signes de stress, de dépression et d'autres questions en matière de maladies mentales dans leurs salles de classe.

(Le précédent article s'appuie sur une compilation réalisée par Mohammed Hassan Khan, présentée dans 'Family Scope", APFAM International, n°6, Novembre 2016)

Les opinions exprimées dans cet article sont celles de son auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Comité de direction du CIAS.

Les parlements doivent subir des réformes réceptives à la question du genre afin d'éliminer la violence envers les femmes

L'Union Interparlementaire(UIP) donne suite à son étude repère sur le sexisme envers les parlementaires femmes en lançant une initiative pour mettre en place des réformes réceptives à la question du genre.
Lors de la Journée internationale de l'élimination de la violence envers les femmes, l'UIP a lancé une approche innovatrice qui remet en question les parlements en ce qui concerne leurs méthodes de fonctionnement et de travail, et la manière dont ces dernières contribuent à l'égalité entre hommes et femmes.

La publication, *Evaluating gender sensitivity of parliaments: A self-assessment toolkit*, est la première étape de cette initiative, elle pose les bases d'une évaluation objective de la représentation égale des femmes au sein des parlements, le traitement des parlementaires femmes, et identifie les étapes nécessaires pour transformer les parlements en des institutions réceptives à la question du genre.

La plupart des parlements demeurent à dominante masculine, les femmes représentant seulement près de 22% des membres parlementaires à travers le monde. Après leur prise de fonctions, la situation des femmes ne s'améliore pas, étant donné que les parlementaires femmes sont souvent sous-représentées dans les postes élevés ou dans les comités majeurs, qu'elles sont confrontées à un environnement de travail hostile et doivent jongler avec des règles et des pratiques tacites qui avantagent les hommes. Tout ceci peut limiter leur contribution à la prise de décisions parlementaires et nuire à l'efficacité, à l'effectivité et à la légitimité des parlements.

En outre, une *étude* récemment publiée par l'UIP a révélé que le sexisme, les violences et le harcèlement envers les parlementaires femmes étaient répandus à travers le monde. Sur les 55 femmes parlementaires qui ont répondu à l'étude, plus de 80% ont rapporté connaître des formes de violence psychologique. 20% des femmes interrogées ont déclaré avoir été giflées, poussées ou frappées, et dans certains cas, par d'autres membres du Parlement.
L'évaluation du degré de réceptivité de la question du genre par les parlements rassemble des membres parlementaires et les administrations parlementaires afin qu'ils examinent ces questions ouvertement, et identifient quelles initiatives peuvent être prises pour trouver des solutions, que ce soit en renforçant le cadre juridique et politique du parlement pour l'égalité entre hommes et femmes, ou en construisant l'infrastructure et les politiques nécessaires pour soutenir une culture réceptive à la question du genre dans les parlements, ou en augmentant les capacités et ressources du personnel pour réaliser l'égalité entre hommes et femmes. Selon le Secrétaire général de l'UIP Martin Chungong, « les parlements doivent faire une introspection en adoptant le point de vue de l'équité entre les sexes. Ils doivent reconnaître qu'ils ne sont pas neutres en ce qui concerne la question hommes-femmes. L'évaluation du degré de réceptivité de la question du genre par les parlements est destinée à soutenir les actions des parlements visant à traiter la violence envers les parlementaires femmes, afin qu'ils deviennent des champions de l'égalité entre hommes et femmes et des modèles pour le reste de la société. Permettez-moi de souligner que le résultat final sera une plus grande contribution des parlements à l'élimination de la violence envers les femmes ».

Pour de plus amples informations: http://www.ipu.org/english/home.htm

Ressources et liens utiles : trouvailles du mois

Mobilisation féministe, requêtes et changements politiques : observations d'Asie

Auteurs: Nitya Rao, Paola Cagna
UNRISD, Geneva, 2016
Ce document publié par l'UNRISD sert à comprendre les circonstances des changements politiques en matière de droits des femmes, et les facteurs et conditions qui facilitent l'influence des acteurs non étatiques sur les processus politiques. Le document avance que les changements politiques sont un processus complexe et itératif, et explore la panoplie des acteurs qui se mobilisent pour/contre des changements politiques favorisant l'égalité entre hommes et femmes, en se concentrant en particulier sur les mouvements féministes. Le document fait part d'observations sur la manière dont les femmes interagissent avec d'autres acteurs et sur la manière dont elles articulent leurs requêtes pour influencer le processus politique de manière effective.

Lire plus

La santé en un clin d'oeil: Asie/Pacifique 2016

Mesurer les progrès réalisés en faveur d'une couverture de santé universelle

Cette publication de l'OCDE présente les indicateurs clés relatifs à la situation sanitaire, aux facteurs de santé, aux ressources en matière de soins et à leur utilisation, aux dépenses de soins de santé et à leur financement, et à la qualité des soins de santé à travers 27 pays et économies d'Asie et du Pacifique.

Pour de plus amples informations:

https://www.oecd.org/health/health-at-a-glance-asia-pacific-23054964.htm

The content of this Global Newsletter may be freely reproduced or cited provided the source is acknowledged. The views do not necessarily represent policies of ICSW.

Newsletter Editor:
Sergei Zelenev, Executive Director
E-mail: szelenev@icsw.org,

Address:
ICSW, 5700 Arlington Ave.,
Bronx, New York, 10471 (US Office)

icsw@icsw.org
Website www.icsw.org

If you wish to cease receiving this newsletter, please click 'here' providing your name and email address